

Les devoirs des maris

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion typique du buveur déprimé qui murmure vers minuit :

— Garçon, apportez le livre d'adresses, que je voie où je demeure !

De telles choses ne se passent pas au cercle. Songez donc, ce serait un cercle vicieux ! E.

Un de nos abonnés d'Orbe nous écrit :

Je vous envoie la copie d'une anecdote racontée il y a environ trois cents ans (en 1570) par Joubert, dans son ouvrage sur les *erreurs populaires en fait de médecine et de régime de santé*. Il m'a paru qu'en présence du charlatanisme qui s'étale à la quatrième page des journaux et le nombre toujours croissant des meïges, elle pouvait avoir quelque intérêt. Je la transcris textuellement, dans le style et l'orthographe de l'époque. ***

On dit que le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, mit quelquefois en propos familiers de quel métier il y avait plus de gens ; l'un disait : de cordonniers ; un autre, de mariniens ; qui, de laboureurs ; qui, de chicaneurs. Gonelle, fameux bouffon, dit qu'il y avait plus de médecins que de tout autre sorte de gens, et gage contre le duc, son maître (qui rejetait cela bien loin), qu'il le prouverait dans vingt-quatre heures.

Le lendemain matin, Gonelle sort de son logis avec un grand bonnet de nuit et un couvre-chef qui lui bandait le menton, puis un chapeau par dessus ; son manteau haussé sur ses épaules. En cet équipage, il prend la route du palais de Son Excellence, par la rue des Angés.

Le premier qu'il rencontre lui demande qu'est-ce qu'il a ; il répond : Une douleur enragée de dents. — Ah ! mon ami, dit l'autre, je sais la meilleure recette du monde contre ce mal-là, et la lui dit. Gonelle écrit son nom en ses tablettes, faisant semblant d'écrire la recette. A un pas de là, il en trouve deux ou trois ensemble, qui font semblable interrogatoire, et chacun lui donne un remède ; il écrit leur nom comme du premier ; et ainsi, poursuivant son chemin tout bellement du long de cette rue, il ne rencontre personne qui ne lui enseignât quelques recettes différentes l'une de l'autre, chacun lui disant que la sienne était bien éprouvée, certaine, infailible : il écrit le nom de tous. Parvenu qu'il fut à la basse-cour du palais, le voilà environné de gens (comme il était connu de tous) qui, après avoir entendu son mal, lui donnèrent force recettes, que chacun disait être des meilleures. Il les remercia et écrivit leurs noms aussi.

Quand il entra en la chambre du duc, Son Excellence lui crie de loin : Eh ! qu'as-tu, Gonelle ? Il répond tout piteusement et marmiteux : Le mal de dents le plus cruel qui fut jamais. Adonc, Son Excellence lui dit : Eh ! Gonelle, je sais une chose qui te fera passer incontinent la douleur, encore que la dent fût gâtée. Brassavolo, mon médecin, n'en pratique jamais de meilleures. Fais ceci et cela et incontinent tu seras guéri.

Soudain Gonelle, jetant bas son attirail et sa coiffure, s'écria : Et vous aussi, Monseigneur, êtes médecin ?... Voyez-ci combien j'en ai trouvé, depuis mon logis jusqu'au vôtre ; il y en a plus de deux cents, et je n'ai passé que par une rue ; je gage d'en trouver plus de dix mille si je veux aller partout. Trouvez-moi autant de personnes d'un autre métier.

Les devoirs des maris. — Nous trouvons sous ce titre, dans un journal anglais, le secret des bons ménages, que nous nous empressons de donner à nos lecteurs :

En premier lieu, un mari doit sympathiser avec tous les soucis et les travaux de sa femme. Les hommes ne sont que trop enclins, au milieu du

tourbillon des affaires, d'oublier que les soucis domestiques sont aussi lourds et fatiguants pour leurs femmes. Ils réclament trop souvent, à leur rentrée au foyer, un accueil sympathique et des attentions, alors que, de leur part, ils n'en agissent point ainsi. Un mot, un simple regard d'amitié, en rentrant, soulage bien le poids des soucis du cœur d'une femme. Ensuite, les hommes doivent mettre leur confiance en leurs femmes ; les tenir au courant de leurs plans comme de leurs projets, et surtout de leurs inquiétudes et de leurs embarras ; car l'instinct d'une femme vaut mieux que toute la sagesse masculine, et l'appui moral de l'épouse est un puissant secours aux efforts d'un mari dans l'intérêt commun.

Les hommes devraient toujours témoigner de leur amour pour leur femme, par leurs constantes attentions, par leur manière de les traiter, et par ces mille et un petits services qui, sans avoir de valeur en eux-mêmes, font cependant toute la différence entre une vie de tristesse et une existence heureuse et paisible.

Par dessus tout, les hommes doivent se garder de traiter leur femme impoliment ou avec une rudesse qui puisse leur faire croire qu'elles seules dans ce monde n'ont pas droit à leur respect et à leur considération, et qu'elles leur sont inférieures. Ils ne devraient jamais oublier la délicatesse de sentiments de la femme, ainsi que le besoin qu'elle éprouve d'être aimée, et ne jamais non plus laisser croire que la flamme du flambeau pourrait diminuer ou s'éteindre.

Nos lecteurs savent qu'ensuite d'un concours de poésie ouvert dans le courant de l'année par l'Académie des Muses Santones, à Royan (Charante inférieure), M. Alfred Dufour, avocat, a remporté le premier sur 81 concurrents.

Le sujet imposé qui avait pour titre : *Les Baigneuses de Royan*, a été traité par M. Dufour avec infiniment d'esprit et de verve. Avec son autorisation, nous en détachons le fragment qui suit, regrettant que l'exiguïté de notre feuille ne nous permette pas de reproduire ce travail dans son entier :

Jadis le nautonnier, sur les plaines humides,
Voyait le fuseau d'or des blondes Néréides
Chatoyer sous la pourpre oblique du soleil,
Tandis que les Tritons, bande capricieuse,
Autour d'elles traçaient d'une ronde joyeuse
Le cercle miroitant dans l'océan vermeil.

Surpris, il regardait de loin le chœur sonore
Sur la vague bondir et rebondir encore,
Tandis qu'au ciel montait Phébus oriental ;
Et la couque marine, à la note profonde,
Mêlait sa plainte sourde au clapotis de l'onde,
Dont leurs jeux répétés ébranlaient le cristal.

Alors le matelot, comme l'antique usage
Le lui dictait, poussait son navire au rivage,
Y cherchait un autel pour honorer les dieux,
L'improvisait peut-être, et, d'une main docile,
Répandant sur un roc le lait, le miel et l'huile,
Modeste sacrifice, offert d'un cœur pieux....